Les mercredis

L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) accueille des enfants qui sont déjà scolarisés pour des activités de loisirs éducatives le mercredi au 20 rue d'Aval Eau.



L’accueil des enfants inscrits à l’accueil de loisirs se fait de 7 h à 9 h 30 ou à 13 h 30. Ils sont encadrés par les animateurs.
Vous pouvez choisir de venir chercher votre enfant le mercredi :

- 11 h 30 (sans restauration)
- 13 h 30 (après la restauration)
- à partir de 17 h jusqu’à 19 h (18 h 30 pendant les vacances)

À noter

- En cas de sortie toute la journée ou demi-journée
 - l’inscription se fera à la journée pour une présence dès le matin. L’inscription est faite jusqu’au mardi (la veille) avant 10 h.
 - toute inscription non annulée dans les délais impartis sera systématiquement facturée.
 - L'annulation se fait par mail au service jeunesse ou par téléphone au 07 72 22 95 27.
 - La facture sera mensuelle en fonction des réservations effectives.
- En cas d’absence imprévue de l’enfant,
 - vous devrez présenter un certificat médical sous 48h afin de ne pas être facturé.
- **Toutes les informations sont dans le règlement intérieur**

Contact

Pour toutes demandes d'informations sur les réservations des prestations périscolaires (cantine, AP matin..)

Contact : 07 72 22 95 27 Service Enfance et Jeunesse

Pour tous problèmes de facturation, contact : 07 66 74 46 95

Documents
reglement-interieur-prestations-periscolaires.pdf
MATER - Planning des mercredis sept-oct
ELEM - Planning des mercredis sept-oct
Liens utiles
Fiche sanitaire